



**PROCES-VERBAL N°3  
LA REGIONALE FUTSAL  
(Football Diversifié)  
Du 08 juillet 2020**

Présents:

AKHOONE Shakir  
LAURET Guillaume  
RENAUD David  
MIHIDJAH I Mohamed  
SOMNICA Idriss  
HOAREAU Marius  
ASSATI Kévin  
KLORE Bruno  
ANTOINETTE Ludovic

Administratifs :

LUNG-SOONG Aurélie

La Commission Futsal s'est réunie à 18h30 à Saint Pierre, sur convocation de son Président en vue d'examiner l'ordre du jour suivant:

- Présentation nouvelle mouture Calendrier Futsal 2020
- Avis de repêchage d'un Club en R1
- Formation Arbitres Futsal
- Courriers Reçus
- Questions diverses

- Présentation Calendrier

Le Président procède à l'ouverture de la séance en remerciant les membres pour leurs présences et en rappelant les gestes barrières à faire respecter sur les parquets lors des séances d'entraînements et de matchs d'entraînements.

Présentation du calendrier 2020 remodifié suite à la Crise Covid 19 et à l'aménagement du calendrier sportif de Aout à Décembre 2020 .

La Commission valide le calendrier 2020.

- Avis de repêchage d'un Club en R1

Suite à la mise en sommeil de LA RIVIERE FUTSAL pour la saison 2020, il est demandé à la Commission Futsal de donner son avis pour le repêchage d'un club afin de porter la R1 à 10 Clubs.

Vu les courriers de repêchage des 4 clubs reçus par la Commission et traités le 12/03/2020 A.S. Les Agrumes, Unir Océan Indien, Saiyan FC et A.O. Langevin .

Vu les quatre critères définis pour le repêchage demandé par le règlement Fédéral à savoir :

- Le club qui descend de R1 en D2 est prioritaire
- Le club doit posséder un gymnase attitré pour les compétitions officielles
- Le club doit posséder un éducateur diplômé (CF Futsal Base)
- Le club doit posséder un arbitre officiel pour la saison 2019, sauf pour les clubs de D2

Après étude des clubs effectués lors de la Commission du 12 mars 2020 avec Avis favorable pour le club A.S. Les Agrumes,

la Commission du 08 juillet 2020, procède à la suite logique des dossiers reçus .

- **A.S. LES AGRUMES, Club de Petit Ile** **4 Critères sur 4**  
*club de R1 en 2019 et relégué en D1 pour la saison 2020*  
*Gymnase de PETITE ILE*  
*Éducateur diplômé certifié*  
*ARBITRE OFFICIEL Futsal*
- **UNIR OCEAN INDIEN, Club de Saint Denis** **3 Critères sur 4**  
*qui termine 2<sup>ND</sup> de sa poule B 2019*  
*Gymnase de CHAMP FLEURY*  
*Éducateur diplômé certifié*  
*PAS d'obligation d'arbitre pour 2019 club qui est en D1 Futsal*

- **SAIYAN F.C., Club de Cilaos** **2 Critères sur 4**  
 qui termine 2<sup>ND</sup> de sa poule A 2019  
 Pas de Gymnase attitré sur Cilaos sauf Rivière Saint Louis  
 Pas d'éducateur Diplômé certifié  
 PAS d'obligation d'arbitre pour 2019 club qui est en D1 Futsal
  
- **AO Langevin, Club de Saint Joseph** **2 critères sur 4**  
 qui termine 7<sup>ème</sup> de sa poule A 2019  
 Gymnase Ganovsky ST JOSEPH  
 Pas d'éducateur Diplômé  
 PAS d'obligation d'arbitre pour 2019 club qui est en D1 Futsal

**La Commission émet un avis favorable pour le repêchage du Club UNIR OCEAN INDIEN qui remplit l'ensemble des critères définis par la Fédération Française de Football.**

- **Formation Arbitres Futsal**

La Commission, soutenue par la Régionale d'Arbitrage poursuit le recrutement et la Formation des arbitres futsal.

La Commission demande au Service Communication de la LRF et aux membres de la Commission en collaboration avec la RA de continuer la communication de recrutement d'arbitres Futsal à travers les clubs, les joueurs et les éducateurs.

- **Courrier Reçu**

\*. **LA RIVIERE FUTSAL** : Courrier de la mise en sommeil de la section Futsal pour la saison 2020 en date du 30 juin 2020.

⇒ ***La commission décide de prendre en compte la mise en sommeil et de transmettre l'information au Service Comptabilité.***

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.*

Mr AKHOONE Shakif

Le Président de la Commission Futsal